

APPEL DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ À L'UNION EUROPÉENNE POUR UN SOUTIEN D'URGENCE AUX PLUS DÉMUNIS

Aujourd'hui, l'Europe est confrontée à une vague de pauvreté sans précédent aggravée par l'épidémie de Covid-19. **Partout en Europe, des millions de personnes ont vu leurs ressources fortement diminuer ou disparaître.** Parmi elles, des familles monoparentales, des travailleurs pauvres, des personnes âgées, des étudiants, mais aussi des entrepreneurs, restaurateurs ou commerçants. Les enfants sont aussi les premières victimes de cette crise.

Ces dernières semaines, **les associations de solidarité et leurs milliers de bénévoles et salariés ont été en première ligne pour mener à bien leurs actions de soutien dans une situation d'urgence. Dans ce contexte, ils ont dû faire face à des demandes d'aide en très forte augmentation** et ont vu venir des personnes qui ne faisaient pas, jusqu'alors, appel à cette solidarité.

Les besoins, déjà considérables aujourd'hui, seront croissants dans les semaines et mois à venir car **la crise économique et sociale s'annonce longue et pourrait conduire à des situations explosives. Des millions d'Européens pourraient ainsi basculer, sans doute durablement, dans la précarité et la pauvreté.** Ils ne doivent pas être laissés sur le bord de la route.

Le 27 mai, la Commission européenne a présenté sa proposition de plan de relance et de budget européen 2021 – 2027.

Elle a notamment annoncé la **création d'un programme pour répondre à l'urgence (REACT)**, qui viendra abonder les moyens alloués à l'aide alimentaire et matérielle jusqu'en 2022, à travers le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

Il est plus que jamais indispensable de renforcer ce dernier et d'augmenter la part marginale allouée à l'aide alimentaire et matérielle au sein du budget européen présenté avant la crise.

Aujourd'hui, les associations appellent toutes les institutions européennes et les chefs d'État et de gouvernement de l'UE réunis en Conseil à prendre la mesure de l'extrême gravité de la situation actuelle et à inscrire la lutte contre la pauvreté comme priorité de l'Union européenne dans la durée en :

- ➔ **Apportant un soutien financier massif et immédiat** en réponse à cette vague de pauvreté dans le cadre des 55 milliards d'euros alloués au programme triennal REACT 2020-2022 du plan de relance,
- ➔ **Augmentant les moyens dédiés à la lutte contre la pauvreté et à l'aide alimentaire** dans le budget européen 2021-2027,
- ➔ **Soutenant les associations de solidarité européennes dans leur combat contre la pauvreté.**

Renforcer dès maintenant les moyens financiers dédiés à l'aide alimentaire et matérielle permettra d'éviter à des millions d'Européens vivant sous le seuil de pauvreté de connaître la faim.

**13 MILLIONS D'EUROPÉENS SONT AUJOURD'HUI SOUTENUS ET
87 MILLIONS POURRAIENT ÊTRE CONCERNÉS.**

L'AIDE MATÉRIELLE ET ALIMENTAIRE FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

Depuis de nombreuses années, les associations de solidarité soutiennent partout en Europe des millions de personnes connaissant la pauvreté et l'exclusion sociale. Les actions qu'elles conduisent permettent de leur apporter les moyens de s'alimenter, souvent dans la durée.

Elles vont également au-delà de l'accompagnement alimentaire grâce à l'amélioration des conditions de vie et de la santé, le recours aux droits, l'accès au logement, à l'éducation, à la culture, aux vacances et aux loisirs et à la pratique sportive.

L'aide alimentaire aux plus démunis dispose quant à elle aujourd'hui d'un budget de 500 millions par an soit 0,37% du budget européen. En permettant d'assurer un soutien alimentaire et matériel à 13 millions d'Européens, ces fonds représentent un outil européen majeur et irremplaçable qui a démontré son efficacité dans cette période de crise. Intégrée au FSE+ à partir de 2021, ces crédits doivent être renforcés dans le cadre du budget européen 2021-2027.

RÉSEaux EUROPÉENS



AUTRICHE



AUSTRIAN RED CROSS

BELGIQUE



BULGARIE



CHYPRE



CROATIE



Zadar Archbishop

ESPAGNE



DANEMARK



FINLANDE



FRANCE



GRÈCE



HONGRIE



IRLANDE



ITALIE



LETTONIE



LUXEMBOURG



POLOGNE



SLOVAQUIE

